

CERTIFICAT MÉDICAL

Justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique

À téléverser sur votre espace candidat avant le 12 décembre 2022, délai de rigueur.

Concours interne/ externe de technicien de l'Environnement (TE) SESSION 2023

1. Cadre à remplir par le candidat :

Nom et prénoms du candidat

Né le.....à.....

2. Partie à remplir par le médecin agréé par l'ARS, dater, signer et à remettre au candidat :

Je soussigné praticien de médecine générale assermenté certifie que le candidat est atteint du handicap suivant :

.....
.....

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi de technicien de l'environnement

En conséquence, ce candidat doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :

- d'une installation dans une salle spéciale
- d'un temps de composition majoré d'un tiers
- d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte
- d'un sujet en braille
- de l'assistance d'une secrétaire
- d'une autre mesure particulière :

Observations éventuelles du praticien :

Fait à.....le.....

Cachet et signature du praticien de médecine générale assermenté